

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	-------------------	--	--	--	--	--------------------------------	--	--------------------------------

1er semestre

UE 3A	Compétence en langue-Obligatoire (44H)	10	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Traduction (thème russe)- RUS 4101	3	100%			Devoirs à la maison (sans durée de temps limitée coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Pratique de la langue (version russe) - RUS-4107	3	100%			Devoirs à la maison (sans durée de temps limitée coefficient 1) et Devoir sur table (durée 3H) coefficient 2			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	LV2 (selon MCC du Centre des langues)	4									

UE 3B	Approfondissement disciplinaire-Obligatoire (118H)	20	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	Littérature russe du XXe siècle-RUS 4105	4	100%			Devoir sur table (dissertation durée 4H)			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Civilisation RUS 5100	4	100%			Exposé de 20 minutes + constitution d'un dossier + participation au cours			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Activité scientifique - RUS-4108	4	100%			Compte rendu d'une manifestation scientifique, communication ou article			37-51	écrit sans temps limité	au plus tard semaine 24 (2025)
	Séminaire dans une autre discipline (selon MCC du département)	4									
	Séminaire dans une autre discipline (selon MCC du département)	4									

2ème semestre

UE 4A	Mémoire de recherche-Obligatoire	30	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
					100%			Mémoire et soutenance	au plus tard semaine 37 (2025)		au plus tard semaine 36

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).  
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.